

DISSERTATION D'HISTOIRE BEL

CONCEPTION ESCP BS

SESSION 2023

1 – Le sujet

Le rôle des leaders politiques a-t-il été décisif dans l'organisation des luttes sociales ? (France 1831-1968).

2 – Barème, attentes du jury

La moyenne des notes est un peu supérieure à 10 mais elle s'accompagne d'un écart-type un peu plus important que l'année précédente. Le jury attendait des candidats qu'ils prennent clairement en compte les relations entre les mouvements sociaux et les leaders politiques et ne traitent pas de façon autonome les grandes figures de la vie politique. On souhaitait également que l'action et le profil des leaders locaux, moins connus soient également soulignés. On attendait enfin que les candidats distinguent de grands tournants chronologiques qui éclairent les différences entre le leader politique du XIXe siècle et celui du XXe siècle.

3 – Remarques de correction, commentaires synthétiques

Les candidats, à l'exception d'un petit contingent, ont obtenu des résultats révélant un travail sérieux au cours de l'année. Plus que le niveau des connaissances, le problème apparu dans les copies a surtout été celui d'un effort insuffisant pour comprendre le sens, la portée et la signification du sujet posé. Sans lire attentivement le libellé du sujet, des candidats se sont précipités dans un récit des événements politiques depuis 1831, un déroulé des conflits sociaux, en négligeant complètement la question posée : Le rôle des dirigeants politiques dans l'évolution du mouvement social.

On attendait des candidats qu'ils définissent d'abord ce qu'était un « leader politique » et dans quelle mesure ce profil avait évolué au cours des années. Les moyens d'influence ou d'intervention dans le mouvement social étaient nombreux mais cela n'excluait pas bien sûr d'analyser les situations où l'emportaient la spontanéité des masses en dehors de tout « leader » et même le rejet des leaders jugés trop indécis ou éventuellement accusés de trahison. Les meilleures copies ont tenté de définir les

différentes formes d'influence, les moyens d'agir sur le cours des mouvements sociaux. On pouvait bien sûr souligner le charisme exceptionnel de quelques personnalités marquantes, le rôle d'ouvrages importants diffusés jusque dans les classes populaires. Peu nombreux, en revanche, ceux qui ont montré l'importance de la diffusion d'une petite littérature politique accessible aisément ainsi que la diffusion de la presse attachée à des personnalités connues. Très souvent les leaders politiques sont aussi des journalistes. Dès les années 1830-1840, cette presse militante joue un rôle dont on peut prendre la mesure par exemple dans la presse fouriériste, chez les disciples de Cabet ou de Considérant et de façon plus nette, ultérieurement, dans la presse socialiste et communiste (la pensée politique de Jaurès ou de Guesde). Mais on pouvait s'interroger aussi sur beaucoup d'autres formes d'influence : les rassemblements ou les meetings devant des grévistes ou des masses mobilisées (Jaurès à Carmaux, au Pré -Saint-Gervais, le discours de Thorez en juin 1934 ou celui du « Vel d'Hiv » le 30 octobre 1944). Il était possible également de prendre en compte les voyages considérés comme des missions : celui de Flora Tristan dans les villes ouvrières pour populariser son projet « d'union ».

Mais le leader peut avoir un profil différent de celui d'un chef de parti et être un syndicaliste surtout dans le cas français où le syndicalisme révolutionnaire de la CGT entend s'imposer comme un autre parti politique (La Charte d'Amiens est très peu connue). Il fallait prendre en compte les divers niveaux du leadership politique. Très souvent la mobilisation, l'efficacité du « meneur » tient à sa proximité des insurgés. Dans le soulèvement de décembre 1851 contre le coup d'Etat de Louis-Napoléon (le plus important soulèvement de la paysannerie au XIXe siècle) ce sont des maires, des personnalités connues d'un village ou d'un gros bourg (le pharmacien, le docteur, le directeur du journal local...) qui ont joué un rôle important et pris la tête des « colonnes » qui ont occupé les préfectures. Mais l'influence des dirigeants politiques peut prendre des formes encore différentes : les sociétés secrètes fonctionnent sous la forme du serment et de l'obligation de prendre les armes quand les dirigeants en donnent l'ordre. A l'opposé la dynamique peut être celle d'un enchaînement de succès électoraux comme dans le cas du général Boulanger. On peut encore noter que beaucoup de leaders avocats du mouvement social s'en sont séparés, cas du Clemenceau des années 1900.

Dans l'ensemble, la majorité des candidats a évoqué à juste raison des formes d'influence qui concernaient la gauche, mais aussi la droite (le cas des ligues des années 1930 a souvent été mis en avant.) En revanche, il semble difficile de considérer Louis-Napoléon (tout comme Thiers dans certaines copies) comme un « leader » politique ayant « entraîné » le mouvement social. Le 2 décembre 1851 n'a rien à voir avec un tel scénario ! Les meilleures copies ont tenté de classer le lien « leader » politique-mouvement social dans une longue chronologie. La construction progressive des syndicats de masse et des partis politiques surtout au tournant du XXe siècle amplifiaient une évolution qui apportait au leader l'appareil d'un parti et son influence sur les masses, mais accompagnée à certaines occasions d'une remise en cause des cadres du parti et de ses chefs de file politiques : le Front populaire (Marceau Pivert) ; ou encore le mouvement de 1968 et l'émergence de leaders étudiants (Cohn-Bendit) ou ouvriers (Lip) nés d'une situation inédite.

4 – **Conseils aux futurs candidats**

Dans la forme les copies sont assez contrastées. Un contingent maîtrise correctement le français mais des copies assez nombreuses en revanche accumulent des fautes d'orthographe. Beaucoup de candidats multiplient les références à des travaux d'historiens ou de sociologues. Le jury le répète chaque année, cela n'a aucun intérêt. Les citer ne donne aucune autorité intellectuelle particulière aux copies et souvent il s'agit d'une connaissance indirecte des travaux cités. L'épreuve d'histoire n'est pas une thèse qui exige des références assimilées et précises, elle est avant tout une explication synthétique qui est une réponse à la question posée dans le sujet.

L'introduction doit d'abord définir les contours du sujet (sa chronologie, les questions qu'il soulève, sa problématique). La conclusion qui reprend l'ensemble de l'analyse faite par le candidat doit en faire apparaître les points essentiels et démontrer la logique de l'explication qui en a été faite.

Il est aussi utile d'alterner des vues générales sur le sujet et des exemples très concrets pour donner un peu de chair à l'explication. La longueur de la copie n'est en rien un critère suffisant pour juger de sa qualité. Il est très important que les candidats utilisent des stylos (bille ou autres) dont l'empreinte soit assez large et d'une couleur foncée.